

استيعاب نقل ملكية أسهم الشركات إلى صناديق التجارة المستغلة من قبل الشركات

فهرس رسالة ماجستير

Introduction

Première partie : Le sort du fonds de commerce en cas de cession massive de droits sociaux par la société qui l'exploite....13

Titre 1 La distinction entre la cession du fonds de commerce et la cession de droits sociaux14

Chapitre 1 Les différents aspects juridiques relatifs à la vente d'une entreprise14

Section 1 Les principales formes de cession de l'entreprise15

Sous-section 1 les différents modes d'exploitations d'une entreprise16

Paragraphe 1 L'exploitation sous forme individuelle16

Paragraphe 2 L'exploitation en société17

Sous-section 2 Les différents modes de transmissions d'une entreprise.....17

Paragraphe 1 La transmission de l'entreprise individuelle18

Paragraphe 2 La transmission de l'entreprise exploitée en société19

Section 2 L'acquisition de droits sociaux et l'acquisition constituent deux objectifs «directe du fonds de commerce distincts19

Sous-section 1 Les deux formes principales de cessions dans le cadre d'une société20

Paragraphe 1 La cession de l'actif « asset deal »..21

Paragraphe 2 La cession de contrôle « share deal ».....21

Sous-section 2 La nature juridique de chacune des deux formes de cessions22

Paragraphe 1 L'acquisition du fonds de commerce appartenant à une société.....22

Paragraphe 2 L'acquisition de tous les titres d'une société.....	23
Chapitre 2 Le choix des modalités de la transmission : de fonds de commerce ou de titres	24
Section 1 Les conséquences de la transmission du fonds	25
Sous-section 1 La position de l'acheteur (ou cessionnaire)	25
Paragraphe 1 Les avantages	25
Paragraphe 2 Les inconvénients	28
Sous-section 2 La position du vendeur (ou cédant)	29
Paragraphe 1 Les avantages	29
Paragraphe 2 Les inconvénients	30
Section 2 Les conséquences de la transmission de titres	31
Sous-section 1 La position de l'acheteur	32
Paragraphe 1 Les avantages	32
Paragraphe 2 Les inconvénients	33
Sous-section 2 La position du vendeur	35
Paragraphe 1 Les avantages	35
Paragraphe 2 Les inconvénients	36
Titre 2 Le rapport existant entre la cession massive de droits sociaux et la cession du fonds de commerce exploité par la société	37
Chapitre 1 Le risque juridique de requalification d'une cession massive de droits sociaux (cession de contrôle) en une cession du fonds de commerce	40
Section 1 Les différents modes de prise de contrôle	41
Sous-section 1 L'acquisition du contrôle d'une société cotée	42
Sous-section 2 L'acquisition du contrôle d'une société non cotée	44
Section 2 Les problèmes de qualification	45
Sous-section 1 La qualification juridique de la cession de contrôle	46

Sous- section 2 Les conséquences de la qualification juridique de la cession de Contrôle	49
Chapitre 2 La fin du risque juridique de requalification de la cession de contrôle.....	52
Section 1 le fondement légal de la fin du risque juridique de requalification	53
Sous-section 1 La relation entre la cession de titres et la personnalité morale de la société	53
Sous-section 2 Le régime juridique applicable à la cession de contrôle ; en principe, la cession de contrôle ne de constitue pas une cession du fonds commerce	57
Section 2 Les atténuations à l'assimilation de la cession de contrôle à une cession de droits sociaux.....	59
Sous-section 1 L'analyse de l'intention des parties et les circonstances de la mutation.....	60
Sous-section 2 La protection exceptionnelle des tiers	64
Deuxième partie : Le sort du fonds de commerce en cas de réunion de toutes les parts ou actions sociales, dans les mains d'un seul associé	67
Titre 1 Le sort du fonds de commerce en cas de dissolution de plein droit de la société unipersonnelle, suite à la réunion de la totalité des titres en une seule main.....	68
Chapitre 1 Le sort du fonds de commerce en cas de dissolution de plein droit de la société suite à la cession de la totalité des droits sociaux	70
Section 1 La cession de la totalité des droits sociaux	70
Sous-section 1 La dispersion de la totalité des droits sociaux cédés entre plusieurs acquéreurs (associés ou tiers)	70
Sous-section 2 La réunion de la totalité des droits sociaux en une seule main (associé ou tiers)	72
Section 2 La réunion de la totalité des droits sociaux en une seule main	77

Sous-section 1 La cession de la totalité des droits sociaux d'une société exploitant un fonds de commerce, à un tiers à la société	77
Sous-section 2 La cession de la totalité des parts ou actions d'une société exploitant un fonds de commerce, à l'associé unique	79
Chapitre 2 Le sort du fonds de commerce en cas de dissolution de plein droit suite à la réunion de la totalité des titres dans les mains de l'associé unique.....	80
Section 1 L'assimilation de la réunion de la totalité des titres dans les mains de l'associé unique à un partage du fond social	81
Sous-section 1 La requalification de la cession des titres à l'associé unique en un Partage...	82
Sous-section 2 L'effet du partage sur la relation de bail	84
Section 2 Une mise au point de l'assimilation de la réunion de la totalité des titres dans les mains de l'associé unique à un partage du fond social	88
Sous-section 1 Une mise au point basée sur la dissolution de la société	89
Sous-section 2 Une mise au point basée sur l'affectio societatis	91
Titre 2 Le sort du fonds de commerce en cas de dissolution différée de la société unipersonnelle, suite à la réunion de la totalité des titres en une seule main.....	93
Chapitre 1 L'associé unique étant une personne morale (dissolution sans liquidation et avec transmission universelle du patrimoine de la société unipersonnelle dissoute, c'est le procédé de la dissolution-confusion)...	94
Section 1 Le régime juridique de la cession de la totalité des droits sociaux et leur réunion en une seule main (associé ou tiers)	95

Sous-section 1 L'article L. 1844-5 alinéa 1 du code de commerce français ; la société Unipersonnelle	96
Sous-section 2 L'article L. 1844-5 alinéa 2 du code de commerce français ; la dissolution-confusion	101
Section 2 La qualification juridique de la dissolution-confusion d'une société unipersonnelle : le principe de la transmission universelle du patrimoine...	104
Sous-section 1 L'assimilation de la dissolution-confusion de la société unipersonnelle à une fusion par absorption	105
Paragraphe 1 Les caractéristiques de la dissolution d'une société Unipersonnelle.	106
Paragraphe 2 L'argumentation de l'assimilation de la dissolution-confusion de la société unipersonnelle à une fusion par absorption	107
Sous-section 2 Les conséquences de l'assimilation de la dissolution-confusion de la société unipersonnelle à une fusion, sur la transmission du fonds de commerce	110
Paragraphe 1 L'effet de la transmission universelle du patrimoine sur la transmission du fonds de commerce.....	111
Paragraphe 2 L'application du principe de la transmission universelle aux bailleurs des locaux	114
Chapitre 2 L'associé unique étant une personne physique (dissolution avec liquidation de la société qui exploite le fonds de commerce)	114
Section 1 La reprise du fonds suite au partage	116
Sous-section 1 La reprise du fonds par l'apporteur	116
Sous-section 2 La reprise du fonds par l'un des associés	117
Section 2 La licitation et l'apport du fonds de commerce suite au partage	118
Sous-section 1 La licitation du fonds de commerce	118

Sous-section 2 L'apport du fonds de commerce à une autre société	119
Conclusion	120
Bibliographie	125
Table des matières.....	129